

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 54 Nombre de procurations : 16

Nombre de membres en exercice: 82

Membres présents :			
M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER	
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Franck MELOTTE	
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT	
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER	
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY	
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD	
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN	
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY	
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE	
Mme Catherine HERVIEU	ARCHEREY	M. Gilles MATHEY	
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD	
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE	
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMENT	
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT	
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD	
M. Didier MARTIN	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE.	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Jean-Yves PIAN	• •	
M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE		

#### Membres absents:

Membres absents :		
M. José ALMEIDA	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS	
M. Jean-François DODET	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT	
M. François DESEILLE	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE	
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE	
M. François-André ALLAERT	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU	
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN	
M. Roland PONSAA	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER	
Mme Claude DARCIAUX	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER	
M. Philippe GUYARD	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN	
M. Rémi DELATTE	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER	
M. Gilles TRAHARD	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY	
Mme Noëlle CAMBILLARD	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER	
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY	
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE	
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.	

#### **OBJET: DEPLACEMENTS**

Tramway - Marchés de travaux d'infrastructures et d'aménagements des deux premières lignes de tramway de l'agglomération dijonnaise - Attribution des marchés

Yu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération n° GD2008-05-15-01 en date du 15 Mai 2008 par laquelle le Conseil de la Communauté a validé le principe de réalisation de deux lignes de TCSP et décidé du lancement de la concertation préalable, conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération n° GD2008-09-25-02 en date du 25 Septembre 2008 par laquelle le Conseil de la Communauté a approuvé le bilan de la concertation préalable et décidé de le mettre à disposition du public,

Vu la délibération n° GD2008-11-12-07 en date du 12 Novembre 2008 par laquelle le Conseil de la communauté a approuvé le projet de TCSP de type tramway fer et le tracé tels que présentés en conclusion du bilan de la concertation,

Vu l'arrêté préfectoral déclarant le projet d'utilité publique en date du 17 décembre 2009,

Considérant que la Communauté d'agglomération dijonnaise a décidé de réaliser deux lignes de tramway sur le territoire de l'agglomération dijonnaise dont la mise en service est prévue pour 2013, Considérant que le projet présente les caractéristiques suivantes: la ligne A relie la commune de Quetigny, à l'Est de l'agglomération, à la gare SNCF de Dijon ville, et la ligne B, la commune de Chenôve, au Sud de l'agglomération, à la zone d'activités de Valmy au Nord de Dijon, en passant par le centre-ville de Dijon,

Considérant que dans le cadre de ce projet des travaux d'infrastructures et d'aménagements doivent être réalisés sur l'ensemble du tracé pour la mise en place et l'insertion urbaine du futur réseau.

### Ces travaux comprennent:

- les aménagements de voiries et réseaux divers liés à l'intégration du tramway (terrassements, structures, fondations, assainissement, revêtements, réseaux divers, aménagements des places Darcy et de la République, bordures, chaussées, trottoirs, mobilier urbain),
- le génie civil, les infrastructures, la voie ferrée et le revêtement de la plate-forme du tramway,
- la signalisation horizontale et verticale,
- les installations et signalisation de chantier, de base-vie et de barrièrage.
- les infrastructures de stations tramway.
- les réseaux liés au tramway (multitubulaire),
- l'arrosage de la plate-forme,
- les espaces verts.

Le planning prévisionnel des travaux est programmé de septembre 2010 à décembre 2012.

Vu le marché passé selon la procédure négociée prévue par les articles 165 et 166 du code des marchés publics, lancé le 02 décembre 2009, comprenant les 3 lots suivants :

- lot n°1: travaux d'infrastructures et d'aménagements sur le secteur 1 de Chenôve à la place Darcy. Ce lot comprend d'une part une tranche ferme, entre la piscine de Chenôve et la place Darcy, d'une durée de 28 mois, et d'autre part une tranche conditionnelle pour le terminus de Chenôve d'une durée prévisionnelle de 12 mois.
- lot n°2: travaux d'infrastructures et d'aménagements sur le secteur 2 de la place Darcy à Valmy, d'une durée prévisionnelle de 28 mois.
- lot n°3: travaux d'infrastructures et d'aménagements sur le secteur 3 du boulevard Clemenceau à Quetigny, d'une durée prévisionnelle de 28 mois.

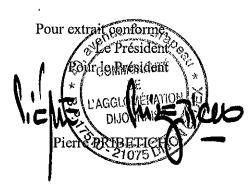
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 23 juin 2010, Vu les actes d'engagements signés par les attributaires choisis,

GD2010-06-24\_54 N°54 - 2/3

# Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés suivants :
  - travaux d'infrastructures et d'aménagements dans le cadre des deux premières lignes de tramway lot n°1: secteur 1 de Chenôve à la place Darcy, avec EUROVIA Bourgogne en groupement solidaire avec Roger MARTIN, ETF Eurovia, CBR TP, SNCTP, Dijonnaise de voies ferrées pour un montant de 40 891 750,72 € HT,
  - travaux d'infrastructures et d'aménagements dans le cadre des deux premières lignes de tramway lot n°2: secteur 2 de la place Darcy à Valmy, avec EIFFAGE TP en groupement solidaire avec STPV Voies ferrées, Wittfeld, Rougeot TP, Desertot et Graglia TP, pour un montant de 41 764 678,00 € HT,
  - travaux d'infrastructures et d'aménagements dans le cadre des deux premières lignes de tramway lot n°3: secteur 3 du boulevard Clemenceau à Quetigny, avec SNEL SGREG Est en groupement avec COLAS Est, ISS espaces verts, Pennequin, Colas rail et EDTP pour un montant de 35 863 170,18 € HT,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier, y compris les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial du marché supérieure à 5%.

Convocation envoyée le 18 juin 2010 Publié le 25 juin 2010 Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

2 5 JUIN 2010



GD2010-06-24 54